

Communiqué aux municipalités de Saint-Robert-Bellarmin, Saint-Ludger, Audet et Saint-Gédéon-de-Beauce

Le Comité du Fonds de développement du parc éolien de Saint-Robert lance son appel annuel de projets pour l'année 2018.

Saint-Robert-Bellarmin - La mise en place du **Fonds de développement du Parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin** est un engagement pris par ses propriétaires dans les ententes relatives à l'implantation du Parc éolien de Saint-Robert et signée avec la Municipalité.

Le Comité annonce le lancement de son appel de projets 2018. Les organismes des municipalités invitées, auront jusqu'au **lundi 02 avril prochain à 16h00** pour soumettre un projet et une demande d'aide financière.

Cette année, un montant de 45 169 \$ est disponible afin de répondre aux demandes. Notez que selon la Convention signée, environ 25% de ce Fonds est réparti pour des projets dans l'ensemble des municipalités environnantes participant aux appels annuels et environ 75% pour des projets à St-Robert-Bellarmin.

Les projets considérés prioritairement devront être axés sur les points suivants :

- La protection de l'environnement
- La promotion des énergies renouvelables
- Le développement socio-économique des municipalités
- La mise en valeur du potentiel récréotouristique des municipalités

Les dossiers de candidatures seront examinés par le Comité du Fonds de développement du parc éolien selon des critères préétablis et une décision sera rendue fin avril 2018.

Pour soumettre une demande, il suffit de se procurer un **Dossier de candidature** disponible sur le site internet de la municipalité de Saint-Robert-Bellarmin (www.st-robertbellarmin.qc.ca), sur la page d'accueil dans la capsule «Fonds éolien» et de le compléter en se conformant aux directives incluses.

Donné à Saint-Robert-Bellarmin, le 30 janvier 2018

Suzanne Lescomb, directrice générale/secrétaire-trésorière
10, rue Nadeau
Saint-Robert-Bellarmin, (Québec) G0M 2E0
Tél :418-582-3420

Courriel :dg@st-robertbellarmin.qc.ca